Image not found or type unknown

Changement horaire et démission

Par **Shaft**, le **24/04/2009** à **15:02**

Bonjour,

Je suis étudiant et je travaille à La poste le samedi matin en tant que facteur (CDI depuis novembre).

En faite je "remplace" juste le samedi la personne titulaire de la semaine .

Malheureusement celle-ci changeant de poste, une autre personne devient titulaire, et a 100%.

Ma direction m'a proposé de travailler pendant les vacances scolaires sur une autre tournée (sur la même base horaire : 20%).

J'ai refusé, on m'a dit que j'allais devoir démissionner.

Ne devrais-je pas être licencié ? Si oui, étant étudiant, est-ce que je toucherai des indemnités ?

Merci.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés